



GRILLE TARIFAIRE FEURBRIZIOU 2018-2019

1 – Tranches tarifaires applicables selon le quotient familial

Quotient familial de la Caisse d'Allocations Familiales (CAF) - Révision par rapport à l'année 2017-2018 : + 1 %

Tranches tarifaires	T1	T2	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9	T10	T11
Quotient familial	< ou = 401 €	402 € à 482 €	483 € à 563 €	564 € à 659 €	660 € à 745 €	746 € à 859 €	860 € à 1 040 €	1 041 € à 1 383 €	1 384 € à 1 670 €	1 671 € à 2 511 €	> ou = 2 512 €

2 – Droits d'inscription 2018-2019 assujettis au quotient familial

Ces tarifs sont dus pour l'année scolaire et sont exigibles à compter du 8 octobre 2018 (date de facturation).

Droits d'inscription forfaitaires en parcours découverte musique ou art dramatique* ou à un cours de culture musicale spécialisée**											
Tranches tarifaires	T1	T2	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9	T10	T11
Tarif commune de Quimper	31 €	52 €	62 €	73 €	83 €	94 €	104 €	125 €	166 €	187 €	208 €
Tarif hors commune	47 €	78 €	94 €	109 €	125 €	140 €	156 €	187 €	250 €	281 €	312 €

*Les « parcours découverte » musique / art dramatique correspondent aux niveaux éveil et initiation

**Cours de culture musicale spécialisée = cours d'analyse musicale ou cours d'écriture musicale ou cours de culture spécialisée en musiques traditionnelles

Droits d'inscription forfaitaires en cursus musique ou en cursus art dramatique*											
Tranches tarifaires	T1	T2	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9	T10	T11
Tarif commune de Quimper	59 €	98 €	117 €	137 €	156 €	176 €	195 €	234 €	313 €	352 €	391 €
Tarif hors commune	88 €	147 €	176 €	205 €	234 €	264 €	293 €	352 €	469 €	527 €	586 €

*Tarif forfaitaire correspondant un parcours global d'étude dont les éléments constitutifs peuvent varier en nombre, en fonction du parcours de chaque élève (une seule pratique instrumentale)

Droits d'inscription forfaitaires <u>réduits</u> en cursus musique – réservé aux élèves suivant un ou plusieurs éléments constitutifs de leur cursus auprès d'un autre établissement*											
Tranches tarifaires	T1	T2	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9	T10	T11
Tarif commune de Quimper	41 €	69 €	82 €	96 €	109 €	123 €	137 €	164 €	219 €	246 €	274 €
Tarif hors commune	62 €	103 €	123 €	144 €	164 €	185 €	205 €	246 €	328 €	369 €	410 €

*Tarif forfaitaire correspondant au tarif de cursus auquel est appliqué un abattement de 30%. Ce tarif réduit peut être accordé, sur demande écrite et sur présentation des justificatifs afférents, aux élèves suivant une partie des cours constitutifs du cursus (par exemple, cours de formation musicale ou pratique collective) auprès d'un autre établissement classé (CRC, CRD, CRI, CRC). S'agissant des pratiques collectives, il peut être admis, sur décision de la direction, que le cours soit suivi auprès d'un autre établissement non classé (école ou structure associative par exemple).

Droits d'inscription forfaitaires à un double cursus musique/art dramatique* ou à un cours de pratique instrumentale supplémentaire dans le cursus musique**											
Tranches tarifaires	T1	T2	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9	T10	T11
Tarif commune de Quimper	30 €	49 €	59 €	69 €	79 €	89 €	99 €	119 €	158 €	178 €	198 €
Tarif hors commune	45 €	74 €	89 €	104 €	119 €	134 €	148 €	178 €	237 €	267 €	297 €

* Tarif forfaitaire venant s'ajouter au tarif cursus musique ou cursus art dramatique

**Tarif forfaitaire venant s'ajouter au tarif cursus musique

3 – Tarifs des locations d'instruments de musique

Le CMAD peut proposer aux élèves la location d'un instrument d'études. Cette prestation, obligatoirement couplée avec une inscription en cursus musique, est prioritairement proposée aux élèves débutants.

La durée maximale de location d'instrument par un élève est fixée à 3 ans. Cette durée pourra être renouvelée 1 fois uniquement pour les élèves dont le quotient familial est inférieur ou égal à la tranche 6.

Ces tarifs sont forfaitaires, dus pour l'année scolaire et exigibles à compter du 8 octobre 2018 (date de facturation).

Tranches tarifaires (QF)	T1 à T3	T4 à T6	T7 à T9	T10-T11
Tarif de location annuelle	40 €	80 €	120 €	160 €

4 – Droits d'inscription 2018-2019 non assujettis au quotient familial

Ces tarifs sont dus pour l'année scolaire et sont exigibles à compter du 8 octobre 2018 (date de facturation).

Droits d'inscription à un cours de pratique collective hors cursus*	
Tarif commune de Quimper	77 €
Tarif hors commune	115 €

*Les pratiques collectives concernées par cette offre sont identifiées par l'établissement dans ses documents de communication pédagogique.

Tarif conventionné applicables aux associations affiliées aux fédérations Sonerion / Warl'Leur : droits d'inscription (par élève)*	
Tarif associations quimpéroises*	148 €
Tarif associations hors commune	223 €

*Les droits d'inscription au tarif conventionné ne peuvent être versés que par les associations.

**Badagoù de Kemper, de Penhars, du Moulin Vert, d'Ergué-Armel, Ar Re Goz, Saint-Patrick et association Deus da Sanzal

5 – Droits d'entrée aux actions ponctuelles

5.1 – Tarifs de participation aux actions culturelles ou pédagogiques

Les actions pédagogiques ou culturelles (stages, master-classes...) sont complémentaires aux cursus et par conséquent font partie intégrante des droits d'inscription versés par les élèves inscrits au CMAD. A ce titre, les élèves du CMAD bénéficient de l'accès libre et gratuit à l'ensemble de ces propositions.

Les droits d'inscription ci-dessous sont applicables au public non inscrit dans l'établissement :

Droits d'inscription à un stage / atelier					
	1 séance*	2 séances	3 séances	4 séances	5 à 10 séances
Tarif en fonction du nombre de séances	21 €	39 €	48 €	54 €	61 €
<i>*1 séance = matinée ou après-midi ou soirée</i>					

5.2 – Entrées aux prestations artistiques professionnelles organisées par le CMAD

Dans le cadre de ses missions de rayonnement culturel et artistique territorial, le CMAD est amené à proposer des prestations artistiques professionnelles. Ces actions ayant notamment pour objet d'encourager de nouveaux publics à venir à la rencontre de propositions artistiques originales et du spectacle vivant, leur accès en est gratuit pour tous.